

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
MAIRIE
616, rue Principale
62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze mars, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

Présents : Mmes et MM. THOREL Gilles, BOUCHEZ Christel, AGEORGES Benoit, POTTIEZ Bruno, CAMUS Lydie, HANNEBICQ Nicolas, LEVEL Sébastien, PRUVOST Francis, BLANQUART Alain

Absents représentés : SOHIER Isabelle par BOUCHEZ Christel
DERAEDT Didier par THOREL Gilles
MESER Delphine par CAMUS Lydie
ALBA Jocelyne par BLANQUART Alain

Secrétaire de séance : POTTIEZ Bruno

La lecture du compte rendu de la réunion précédente n'appelle aucune observation.

Remerciements

De la famille WIDENT pour les fleurs offertes lors du décès de Mme WIDENT Jacqueline.
De la famille DELOBEL pour les fleurs offertes lors du décès de M. DELOBEL André.
De M. et Mme BACQ et M. et Mme PAYELLEVILLE pour le colis de fin d'année.

DOB

- En vue de la préparation du vote du budget, les demandes de subventions des associations sont étudiées. Les conseillers donnent leurs avis qui sont repris dans les tableaux en annexe. Précision concernant la demande de l'APE : 800€ de subvention et 1 575€ pour un bus pour une sortie scolaire à Paris pour les CM1-CM2 ; il est décidé que la facture de bus sera payée directement par la Mairie sans passer par l'association.
- L'adresse de messagerie de la commune est désuète et de plus ce n'est pas une adresse professionnelle, dans cet optique et afin d'améliorer l'envoi et la réception des mails, il est proposé au conseil municipal de migrer vers une adresse professionnelle. Un devis a été reçu venant du prestataire informatique de la Mairie. Il est demandé que d'autres devis soient demandés.

CONTINUITÉ DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Dans la continuité des travaux de l'Église M. le Maire expose aux conseillers que l'appel d'offres sera lancé en avril, pour une installation de chantier en juillet/août et un démarrage des travaux en septembre. Il est décidé à l'unanimité de continuer avec l'architecte s'occupant du dossier depuis le début Ar.T Architecte représentée par Mme THOMAS.

INFORMATIONS ROUTIERES

- M. le Maire informe les conseillers qu'une personne a contacté la mairie pour demander de fermer la portion de route au carrefour de la rue Potier et de la rocade suite à des accidents.
- M. le Maire informe également qu'il va rencontrer un responsable du Département suite à la plainte d'un habitant de la rue de Baudringhem concernant la vitesse des voitures qui arrivent de la rue de la Barne.

DEMANDE PARTICULIERE

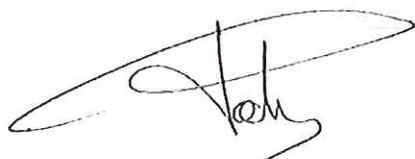
Une association d'Arques sollicite par courrier la mise à disposition de la salle de motricité le mercredi de 17h à 20h pour l'année scolaire 2019-2020 dans le but d'y pratiquer du fitness, du pilates et du postur-ball. Une habitante de la commune est instructrice diplômée de l'activité postur-ball. Avec 10 voix pour, 2 abstention, 1 vote contre il est décidé que la salle leur sera prêtée. Une convention sera rédigée et présentée au conseil municipal. Il y sera précisée que l'association devra fournir son propre matériel, que les coordonnées de chaque personne pouvant occuper la salle devra être fourni à la mairie, que les créneaux horaires (17h/20h) devront être respectés et qu'aucune subvention ne leur sera attribuée.

Afin d'éviter tout soucis, il est demandé au Président de la gym volontaire de faire l'inventaire du matériel qui lui appartient.

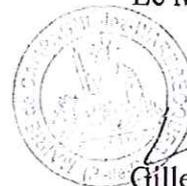
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le secrétaire de séance,

Bruno POTTIEZ



Le Maire,



Gilles THOREL

